

À la veille de la 12e Rencontre de haut niveau franco-marocaine

Rabat et Paris dessinent les contours d'un partenariat stratégique sans cesse renouvelé

Au Quai d'Orsay, comme à Matignon et à Bercy, l'ambition de renforcer davantage le partenariat stratégique entre le Maroc et la France est clairement affichée. Après une année de turbulences, la convergence de vues est de mise sur tous les plans.

A l'occasion de la 12^e Rencontre de haut niveau franco-marocaine (RHN) qui aura lieu jeudi prochain à Paris, de hauts responsables français affichent leur optimisme quant à l'avenir du partenariat stratégique entre le Maroc et la France. Ils sont unanimes à dire que la relance des relations bilatérales, après une année de brouille diplomatique, se fait sur de nouvelles bases, consacrant les principes de souveraineté et de respect mutuel entre les deux pays, deux éléments clés de l'accord sur l'amendement à la convention d'entraide judiciaire ayant permis le rétablissement de la coopération juridique et judiciaire. «Cet amendement, qui est soumis à l'approbation des Parlements des deux pays, a été élaboré dans le respect des conventions internationales et des législations du Maroc et de la France», expliquent les hauts responsables que nous avons rencontrés dans le cadre de la visite effectuée par une délégation des journalistes marocains, jeudi dernier à Paris.

Mieux encore, l'ambition est clairement affichée de donner à la coopération bilatérale une dimension régionale. «Nous avons la volonté commune d'accélérer les choses pour une meilleure coopération tripartite en Afrique», souligne Ludovic Pouille, directeur adjoint d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient au ministère français des Affaires étrangères et du développement



Au Quai d'Orsay, l'ambition est clairement affichée de donner à la coopération bilatérale une dimension régionale.

«La question des droits de l'Homme est un combat permanent et le Maroc est au bout de ce combat».
Christian Cambon

international. Même son de cloche chez Anne-Claire Legendre, conseillère Afrique du Nord, Moyen-Orient au cabinet du ministre français des Affaires étrangères, qui met en avant le rôle crucial du Maroc dans le traitement adéquat de plusieurs dossiers, notamment au plan sécuritaire et de la gestion de la chose religieuse et de la formation des imams. Pour sa part, Stéphane Romatet, conseiller diplomatique au cabinet du Premier ministre français, Manuel Valls, a annoncé que lors de la RHN, il sera question de signer plusieurs accords bilatéraux, dont une convention pour le soutien aux PME-PMI et qui porte sur un montant de 25 millions d'euros. Pour Romain Nadal, porte-parole, directeur de la Communication et de la presse du ministère français des Affaires étrangères et du développement internatio-

nal, qui était accompagné par son adjoint, Alexandre Giorgini, la France et le Maroc ont une relation privilégiée qui prend de plus en plus l'allure d'un véritable partenariat stratégique. La densité des échanges politiques qui visent de plus en plus fréquemment des actions communes, l'importance des échanges économiques et commerciaux, l'ampleur exceptionnelle de la coopération culturelle, scientifique et technique, la proximité des deux cultures méditerranéennes aux racines souvent entrecroisées et l'estime et l'amitié profonde entre les deux peuples, construisent cette relation d'exception. Ludovic Pouille, qui connaît bien le Maroc puisqu'il était premier secrétaire de l'ambassade de France à Rabat, insiste sur «le renouveau et l'amitié» qui caractérisent les relations bilatérales, notamment dans

le domaine de la décentralisation. Sur ce point, l'on annonce la tenue, en 2016 à Paris, des assises communes.

Le même optimisme est affiché par le président du groupe interparlementaire d'amitié France-Maroc, le sénateur du Val-de-Marne, Christian Cambon, qui est aussi vice-président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées au Sénat français. Décoré des insignes de commandeur dans l'Ordre du Wissam alaouite, ce fin connaisseur de l'histoire des rapports privilégiés existants entre le Maroc et la France a insisté sur le fait que les liens entre ces deux pays amis «plongent leurs racines dans l'histoire. Ils symbolisent aussi cette relation privilégiée qui se noue de chaque côté de la Méditerranée, avec un pays qui a su trouver une voie originale et pacifique lors des Printemps arabes». Il a rappelé les liens privilégiés entre Paris et Rabat, qui se traduisent, entre autres, par «le soutien constant de la France au Maroc sur le dossier du Sahara et son appui à la proposition marocaine d'autonomie, considérée par la France comme une solution sérieuse et crédible à ce conflit». Concernant le dernier rapport d'Amnesty International sur la situation des droits de l'Homme au Maroc, M. Cambon a expliqué qu'il aurait préféré prendre connaissance de l'avis de cette ONG sur les conditions déplorables dans lesquelles continue de vivre la population sahraouie séquestrée à Tindouf, sur le sol algérien. Le sénateur français a conclu que «la question des droits de l'Homme est un combat permanent et le Maroc est au bout de ce combat». ■